

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°2630

OBJET : 5^{ème} programmation – Travaux 2023

L'an Deux Mille Vingt-trois et le 4 du mois de mai de 17 h 00 à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du SMDEA, sous la présidence de Madame TEQUI Christine, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS : Henri BENABENT, Daniel BESNARD, Jérôme BLASQUEZ, Jean-Pierre BOIX, Jean-Claude COMBRES, Jacques ESCANDE, Joelle EYCHENNE, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Louis MARETTE, Alain MAYODON, Alain METGE, Thierry PORTET, Marc SANCHEZ, Jean-Michel SOLER, Christine TEQUI, André VIDAL, Pierre VIEL.

EXCUSÉS : Elisabeth CLAIN, Jean-Paul FERRE, Alain GARNIER, Christian LOUBET, Alain ROCHET, Jean-Claude SERRES.

ABSENTS : Raymond BERDOU, Francis MAGDALOU.

PROCURATIONS : Elisabeth CLAIN donne procuration à Jacques ESCANDE
Jean-Paul FERRE donne procuration à Christine TEQUI
Christian LOUBET donne procuration à Daniel GONCALVES
Alain ROCHET donne procuration à Jérôme BLASQUEZ

Secrétaire de séance : Jérôme BLASQUEZ

Considérant que plusieurs projets ont un état d'avancement tel qu'il est possible d'engager une programmation de travaux. Ces opérations sont énumérées dans les tableaux en annexe. Cette programmation répond aux critères habituels de sélection du SMDEA.

Considérant la proposition d'engager une 5^{ème} programmation de travaux d'un montant hors taxes de **1 030 000 € pour l'eau potable** et de **150 000 € pour l'assainissement**, sachant que les travaux programmés respectent la charte de qualité de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, et de solliciter le concours financier du Conseil Départemental de l'Ariège et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne en vue de l'attribution d'une subvention pour la réalisation de ces opérations.

Où l'exposé de Madame la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

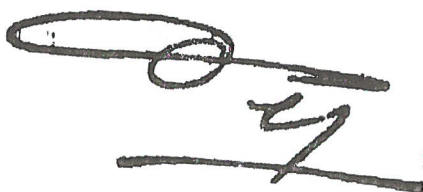
▪ **APPROUVE**,
ledit programme de travaux

▪ **AUTORISE**,
Madame la Présidente concernant l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, et d'autoriser Monsieur le 2^{ème} Vice-Président concernant le Conseil Départemental de l'Ariège :

- à mettre en place cette 5^{ème} programmation de travaux,
- à signer les documents correspondants,
- à effectuer les demandes de subvention correspondantes auprès du Conseil Départemental de l'Ariège et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

La Présidente du SMDEA

Christine TEQUI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CTE', written over a horizontal line.